Association Ar Jentilez

25 ans ça use !

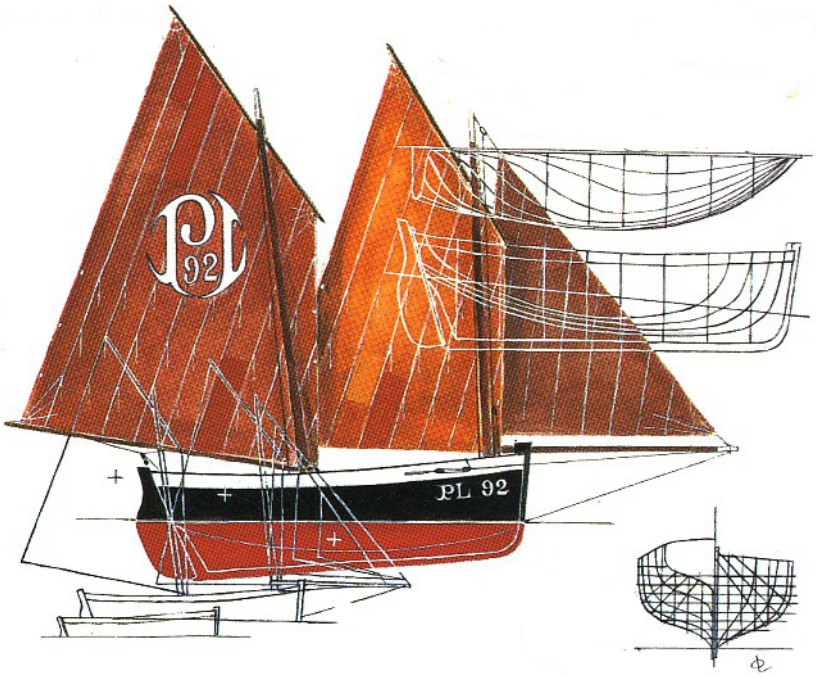

Contact : 06.87.40.27.96
25ans@arjentilez.org

1 SYNTHÈSE

Depuis maintenant 25 ans *Ar Jentilez* écume les eaux bretonnes, de Cancale à Douarnenez, et plus particulièrement les côtes trégoroises et celles de la Réserve Naturelle des Sept îles.

Malgré les bons soins apportés chaque hiver par les bénévoles de l'association, l'heure d'un grand carénage est venue, tout comme le remplacement de la voile de misaine.

Le coût total de ces travaux est actuellement estimé à 22 000 euros. Ne pouvant supporter à elle-seule ce coût, notre association cherche différentes sources de financements pour ce projet.

2 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1992 l'association *Ar Jentilez* perpétue l'histoire de la navigation traditionnelle et représente la commune de Perros-Guirec lors des grands rassemblements de vieux gréements : Brest, Douarnenez, Morlaix, Paimpol, Ploumanac'h et autres fêtes maritimes locales.

Suite au succès des fêtes maritimes de Douarnenez en 1986, la revue le Chasse-Marée, spécialisée en histoire et ethnographie maritime, organise en 1989 le concours des Bateaux des côtes de France qui permettra le lancement et la rénovation de plus d'une centaine de navires traditionnels. C'est dans ce contexte que les élus de l'époque ont entrepris et commandé la construction d'un navire représentatif de la Côte de granit rose. L'association *Ar Jentilez* est née dans la continuité afin d'exploiter et entretenir ce bateau traditionnel.

Aujourd'hui, de part sa stabilité et son espace convivial, *Ar Jentilez* est un bateau idéal pour faire découvrir le plaisir de la voile traditionnelle dans les eaux protégées de l'archipel de la Réserve Naturelle des Sept îles. Au cœur de la plus grande réserve d'oiseaux marins de France, l'association valorise le partage des connaissances, des idées et des énergies, la réflexion sur les traditions du Trégor et la transmission des techniques et du savoir-être en mer.

Elle fait naviguer deux voiliers traditionnels :

- *Ar Jentilez*, flambart de 8,80m construit en 1992, pouvant embarquer douze équipiers, classé Bateau d'Intérêt Patrimonial depuis 2014
- *Kotick*, cotre de Carantec de 6,10m, lancé en 1931, classé au Patrimoine Maritime des Monuments Historiques depuis 2001 et armé pour quatre équipiers.

L'association Ar Jentilez a pour but :

- d'entretenir et de faire naviguer les deux navires dont elle a la charge
  Pendant l'hivernage, l'activité se concentre sur la rénovation des pièces, la révision des équipements de sécurité, les opérations de carénage, l'apprentissage du matelotage et l'organisation d'événements de soutien. Les bateaux sont mis à l'eau au printemps et naviguent jusqu'à fin septembre voire octobre. Ils participent aux événements nautiques de la Côte de granit rose et se déplacent même aux grandes fêtes maritimes en tant que bateaux ambassadeurs de la ville de Perros-Guirec.
- de transmettre les traditions maritimes et l'esprit qui s'y rattachent
  En étant située à Ploumanac'h, l'un des ports les plus anciens de Bretagne, déjà en activité à l'époque gallo-romaine, l'association développe une dynamique de conservation du patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel de la navigation traditionnelle. Au cœur du projet associatif, un groupe de passionnés originaires de la Côte de granit rose et fin connaisseurs des îles de l'archipel qui prennent plaisir à transmettre les originalités du littoral et les histoires de ses phares et rochers.
- de rendre accessible la pratique de la navigation traditionnelle à tous
  L'association a une visée inclusive et participative qui cherche à donner accès à la navigation

au plus grand nombre. Il n'est pas nécessaire d'être initié à la voile pour monter à bord et les diverses manifestations organisées par l'association permettent de valoriser tous les talents. Tous les âges sont représentés, ce qui favorise un transfert des pratiques très intéressant entre les anciens et les jeunes. Le montant annuel d'adhésion (25€ par personne et 35€ par famille) reste abordable et une adhésion à la journée a été mise en place (7€) pour faire découvrir l'association aux nouveaux venus.

En 2016, le nombre d'adhésion a connu une hausse de 25% par rapport à l'année 2015, représentant près de 70 adhérents (dont une grande majorité sont des cartes familiales). C'est principalement grâce à un effort de visibilité lors des manifestations locales et à l'arrivée au conseil d'administration de nouvelles personnalités, associée aux conseils des plus expérimentés, que la dynamique associative a pu se renouveler. La transmission entre les générations est ainsi en marche.
Les efforts d'inclusion et de mise en valeur d'*Ar Jentilez* sont au cœur des préoccupations de l'équipe qui a de nouveaux projets en germe :

- la configuration du bateau se prêterait parfaitement aux arts du cirque et au concept de bateau scène,
- l'esthétique d'*Ar Jentilez* et sa nouvelle visibilité dans le port de Ploumanac'h donnent lieu à la création d'une collection de textiles et objets aux couleurs du bateau
- et enfin, étant très sécurisant pour les balades en mer à la journée, des partenariats sont en train de se [re]mettre en place pour que des publics d'autres associations puissent aussi découvrir la mer et le bateau, notamment à l'occasion d'événements pour la protection de l'environnement tel que le nettoyage des Sept Îles.

3 PRÉSENTATION DU FLAMBART AR JENTILEZ

Réplique d'un flambart goémonier-sablier du Trégor

C'est Bernard Cadoret, alors directeur de la revue du Chasse-Marée qui, en 1988, réunit plusieurs dossiers de navires concernant le quartier de Lannion de 1875 à 1915. Il découvre un type de voilier méconnu, à deux mâts, pratiquant l'engrais de mer et le sable, principalement basé à Perros-Guirec. Une étude est alors effectuée pour retrouver les traces de ce bateau appelé lougre ou flambart.

Pour répondre présente aux fêtes de Brest 92, la ville de Perros-Guirec commande la construction d'*Ar Jentilez* au chantier d'Yvon Clochet à Plouguiel. La référence pour la construction du flambart fut représentée par la dernière plus grosse unité construite : l'*Espérance* jaugeant 8,24 tx construite à Plougrescant en 1906.

Ar Jentilez est ainsi la copie en légèrement plus gros d'un bateau creux non-ponté qui allait s'échouer sur les grèves des Sept Îles pour charger en algues ou sable sa coque entièrement vide.

Depuis 1992 *Ar Jentilez* navigue principalement le long de la Côte de Granit rose mais participe également aux grands rendez-vous maritimes, Brest, Douarnenez, Paimpol, Morlaix, Ploumanac'h, sans oublier les manifestations locales. C'est le seul navire représentant de son type. Il est classé "Bateau d'Intérêt Patrimonial" depuis 2014.

Caractéristiques techniques

Longueur de la coque : 8,84 m	Tirant d'eau : 1,53 m	Taille vent : 37,7 m²	Architecte : François Vivier
Longueur hors-tout : 14 m	Déplacement : 9,9 t	Misaine : 28,3 m²	Chantier naval : Yvon Clochet
Largeur hors-tout : 3,48 m	Voilure : 78,4 m²	Grand foc : 15,4 m²	Mise à l'eau : 5 juillet 1992

Depuis 1992, un entretien de passionnés

Les membres de l'association comptabilisent environ 500 heures d'entretien tous les ans pour qu'Ar Jentilez puisse naviguer d'avril à septembre.

Depuis 1992, outre l'entretien annuel régulier, Ar Jentilez a connu:

- quelques changements d'espars
- un changement de voile de taille-vent
- l'acquisition d'un nouveau foc
- un changement de moteur
- un nouveau banc de taillevent (pièce maîtresse du bateau)
- divers travaux de charpente

Ces travaux ont été financés par la Mairie de Perros-Guirec, propriétaire du bateau, mais également par l'association, notamment pour ce qui concerne le banc de taillevent et les travaux de charpente.

Convention Mairie – Association – Centre Nautique Municipal

La Ville de Perros-Guirec est propriétaire du navire *Ar Jentilez* mais en confie la gestion à l'association éponyme. Le Centre nautique municipal de Perros-Guirec est également utilisateur du bateau notamment en semaine les mois de juillet et août. Les trois parties sont liées par une convention révisable chaque année qui, jusqu'à présent, a donné pour mission à l'association de veiller à l'entretien du navire et à sa présence dans les rassemblements maritimes, tandis que le Centre nautique propose une approche ludique et tout public d'*Ar Jentilez* en l'utilisant comme voilier-école.

4 PRÉSENTATION DU PROJET

4.1 Pourquoi ce chantier ?

Depuis maintenant 25 ans *Ar Jentilez* écume les eaux bretonnes, de Cancale à Douarnenez, et plus particulièrement les côtes trégoroises et celles de la Réserve Naturelle des Sept îles.

Les hivers bretons, les milliers de miles nautiques avalés et les milliers d'équipiers d'un jour ou de toujours qui ont patiné son plancher, ont laissé quelques traces, alors que le vent et les UV sont arrivés à bout de la misaine. 25 ans ça use ! Et ce malgré les bons soins apportés chaque hiver par les bénévoles de l'association assistés de temps à autres par un charpentier de marine tout aussi passionné.

Il est donc temps pour *Ar Jentilez* de se faire offrir une petite cure de jouvence :

- mise à nue de la coque
- reprise des clous et calfatage
- changement du plancher, de la cloison du tillac arrière et de quelques barrots de plancher
- peintures
- voile de misaine
- tauds de voiles
- autres travaux divers : câblage électrique, chaîne de mouillage, haubans, etc.

4.2 Description du chantier

Chantier participatif

Fidèle à l'esprit de transmission qu'elle s'attache à véhiculer, l'association souhaite un chantier le plus participatif possible. Cela concerne tout particulièrement les opérations de peinture, changement de plancher, nettoyage des fonds, mais également le calfatage en accord et sous la supervision du charpentier de marine.

L'investissement des bénévoles de l'association sera donc important pour ce chantier. Ce sera également l'occasion pour beaucoup de découvrir les gestes traditionnels de charpente marine et de s'enrichir de cette nouvelle expérience, voire de susciter de nouvelles vocations...

Manutention et hébergement

L'opération de grand carénage nécessite que le bateau soit au sec et à l'abri pour une période d'environ 2 mois. Les opérations de manutention consistent à la sortie/mise à l'eau du bateau et à la dépose/repose du lest.

De part les contraintes imposées par ce chantier (poids du bateau, mis à sec et à l'abri) et la proximité géographique nécessaire pour un chantier participatif, l'hébergement est prévu au Chantier Naval du Jaudy à Tréguier.

Budget prévisionnel : 1 000 euros

Travaux de charpente (chantier participatif)

Les travaux confiés au charpentier de marine sont les suivants :

- mise à nue de la coque
- calfatage complet de la coque
- reprise des clous
- changement de la cloison du tillac arrière (pourriture avancée)
- changement de quelques barrots de plancher (pourriture avancée)

Budget prévisionnel : 11 000 euros

Peinture

La mise à nue de la coque va nécessiter un gros travail de peinture une fois les travaux de charpente terminés : application d'une primaire bois, puis 2 à 3 couches de peintures microporeuse, et enfin antifouling

Budget prévisionnel : 1 400 euros

Voile et tauds

Après 25 ans de bons et loyaux services la voile de misaine a vécu. Son remplacement est maintenant nécessaire.

Deux tauds de voile seront également réalisés afin de protéger des UV et intempéries la voile de taille-vent et la voile de misaine.

Budget prévisionnel : 6 000 euros

Plancher

Egalement d'origine, le plancher d'Ar Jentilez est très affaibli par les intempéries et les pas des milliers d'équipiers qui l'ont foulé.

Le nouveau plancher sera en bois Mélèze ou Douglas issu si possible de forêts bretonnes, vissé en vis Inox A4

Budget prévisionnel : 600 euros

Divers

Haubans, chaîne de mouillage, poulies, fournitures, etc.

Budget prévisionnel : 2 000 euros

Budget prévisionnel total et calendrier

22 000 euros ; il est prévu d'étaler ce projet sur 2 ans en le découpant en plusieurs tranches selon les financements :

- impératif début 2017 : changement de la cloison du tillac arrière, de quelques barrots de plancher et du plancher
- 2017, printemps ou automne selon avancée financement : opération de grand carénage (mise à nue de la coque, reprise de clous, calfatage, peinture)
- début 2018 : changement de la voile de misaine et réalisation des tauds de voile

5 FINANCEMENT

Avec un budget prévisionnel total de 22 000 euros, l'association Ar Jentilez ne peut pas financer à elle seule le projet. Il est donc prévu de lancer une campagne de financement participatif, ou souscription populaire, avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, mais également de faire appel à des mécènes et subventions publiques.

Quant à l'association, en plus de participer au financement sur ses fonds propres, elle organisera ou participera activement à des événements afin de communiquer autour du projet et de récolter des fonds.

Voici la répartition envisagée :

- Financement associatif et privé [1] ..... 12 000 euros
- Subventions publiques [2] ..... 10 000 euros
- Total..... 22 000 euros

1. *Les dons et mécénats mobilisés via la souscription publique viendront en diminution de la part d'autofinancement de l'association. Le montant de la souscription ne peut donc pas, à ce stade, être budgété.*

2. *Les dons et mécénats mobilisés via la souscription publique viendront en diminution de la part d'autofinancement de l'association. Le montant de la souscription ne peut donc pas, à ce stade, être budgété.*

6 LES PARTENAIRES DU PROJET

Ville de Perros-Guirec

Association Vieux Gréements de Ploumanac'h

Fondation du Patrimoine

7 NOUS SOUTENIR

Chacun avec ses moyens peut soutenir le projet en faisant un don ! Pour cela une campagne de financement participatif (crowdfunding) est ouverte depuis le 20 janvier 2017 sous l'égide de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/47798

7.1 Pour les particuliers

Votre don ouvre droit à une **réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don** (dans la limite de 20% du revenu imposable). Exemple :

Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

Ou, à une **réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don** (dans la limite de 50.000€). Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€. Exemple :

Un don de 1.000€ = 750€ d'économie d'impôt.

Pour vous remercier de votre soutien des contreparties[3] ont été prévues pour **tous les donneurs :**

Formule	Montant	Contrepartie
n° 1	Jusqu'à 30€	Reçu fiscal + un badge personnalisé
n° 2	à partir de 30€ (coût réel de 10€)	Reçu fiscal + Formule n°1 + un eco-cup
n° 3	à partir de 50€ (coût réel de 17€)	Reçu fiscal + Formule n°2 + une affiche
n° 4	à partir de 100€ (coût réel de 34€)	Reçu fiscal + Formule n°3 + une casquette ou un bonnet
n° 5	à partir de 200€ (coût réel de 66€)	Reçu fiscal + Formule n°4 + une balade gourmande à bord

7.2 Pour les entreprises

Entreprise, artisan, commerçant, votre don ouvre droit à une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du don** (dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT). Exemple :

Un don de 500€ = 300€ d'économie.

Pour vous remercier de votre soutien vous bénéficiez, si vous le souhaitez, des mêmes contreparties que les particuliers. De plus, pour tout don supérieur à 200€ (coût réel de 80€), nous vous proposons d'afficher le logo ou le nom de votre entreprise sur les supports de communication autour du projet (plaquette du projet, site Internet de l'association, etc.)

3. *À retirer sur place dans la mesure du possible*

8 ANNEXES

Annexe A : Label Bateau d'Intérêt Patrimonial

Annexe B : Plaquette de présentation du projet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FONDATION DU PATRIMOINE MARITIME ET FLUVIAL

Le navire **AR JENTILEZ**

immatriculé au quartier de **Paimpol** sous le numéro **PL829065**

a été certifié

Bateau d'Intérêt Patrimonial

par la

Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial

sur avis favorable de la commission d'agrément
réunie le **16 Octobre 2014** à **Paris**
numéro d'agrément **2014-003**
Ce label* prend effet à compter du **1er janvier 2014**
Il est valable jusqu'au **31 décembre 2018**

Le Président de la Commission
d'Agrément
François CASALIS

Le Président de la Fondation du Patrimoine
Maritime et Fluvial
Gérard d'ABOVILLE

**Loi n°2006-1771 du 30 décembre 2006 intégrée dans l'article 224 du code des douanes et décret n°2007-1262 du 21 août 2007.*

25 ans, ça use !

www.arjentilez.org

Les hivers bretons, les milliers de milles avalés et les milliers d'équipiers d'un jour ou de toujours qui ont patiné le plancher d'Ar Jentilez ont laissé quelques traces, alors que le vent et les UV sont arrivés à bout de la voile de misaine.

25 ans ça use ! Et ce malgré les bons soins apportés chaque hiver par les bénévoles de l'association...

L'heure d'un grand carénage est venue !

Les travaux prévus

Début 2017

- Changement du plancher, de la cloison du tillac arrière et de barrots de plancher

Printemps 2017

- Grand carénage : mise à nue de la coque, reprise des clous et calfatage, peintures, etc.

Hiver 2017-2018

- Voile de misaine et tauds de voiles

Le financement prévisionnel

Montant des travaux	**22 000€**
Subventions publiques sollicitées	**10 000€**
Part restante à charge de l'association	**12 000€**

Ils soutiennent le projet

Perros-Guirec

Les Vieux Gréements de Ploumanach

Fondation du Patrimoine

Et vous ?

Dons déductibles des impôts et contreparties
http://www.fondation-patrimoine.org/47798

Fondation du Patrimoine

APPEL AUX DONS

Pour la restauration du bateau Ar Jentilez à Perros-Guirec